

option Activités hippiques, spécialité Entraînement du cheval de compétition

RNCP2354 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BEPA — Brevet d'études professionnelles agricoles
Code(s) NSF	212
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture
<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel qualifié dans la préparation à l'Entraînement du Cheval de Compétition exerce les activités suivantes : - Il identifie les caractéristiques et les atouts d'un cheval en vue de sa mise en compétition : course, trot ou galop, sport équestre.

- Il organise et coordonne les travaux courants de l'écurie et y prend part ; il rend compte de l'ensemble de ses observations et interventions : alimentation, entretien des équipements, travaux courants d'écurie, interventions sanitaires courantes sous contrôle vétérinaire, observations du comportement du cheval...
- Il participe à la mise en œuvre du programme d'entraînement en fonction des compétitions prévues, de l'état du cheval et des données climatiques.
- Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

/

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités : - Ecurie d'entraînement de chevaux de courses,
- Centres équestres liés à la compétition,
- Haras nationaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : - Palefrenier, cavalier-soigneur,
- Cavalier d'entraînement,
- Lad-jockey, lad-driver
- Chef d'écurie,
- Entraîneur,
- Agent des haras.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au brevet d'études professionnelles agricoles, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées, ainsi que de personnalités qualifiées.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP5687

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr

<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2354/>